

Chaque année, à l'approche de l'été, la ville d'Orly active un plan local en cas de canicule, du 1^{er} juin au 31 août. Celui-ci comprend des informations auprès du public via le magazine Orly Notre Ville, le site Internet www.mairie-orly.fr, (<http://www.mairie-orly.fr>), ainsi que la page Facebook Ville d'Orly, la mise en place d'une cellule de coordination, le recensement des personnes vulnérables ainsi qu'un dispositif de veille le week-end.

Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser afin de bénéficier d'une attention particulière ou d'aide en cas d'épisode caniculaire :

- Sur le site, en remplissant le formulaire en ligne : Complétez le formulaire de recensement en ligne ([/Solidarite-sante/Sante/Plan-Canicule-recensement-des-personnes-isolees-ou-vulnerables](http://www.mairie-orly.fr/Solidarite-sante/Sante/Plan-Canicule-recensement-des-personnes-isolees-ou-vulnerables))
- Par téléphone, au 01 48 90 21 33.

En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention au domicile d'une personne recensée pourrait également être réalisée.

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Consultez régulièrement le site de Météo-France (<http://vigilance.meteofrance.com/>) pour vous informer.